



Les Archers du SAM

ont le plaisir de vous inviter à participer
à leurs concours valides et para

TIR A L'ARC

SALLE 2x18m

sélectif au Championnat
de France qu'ils organisent :



Les 7 & 8 novembre 2026



Complexe sportif Daniel Colombier

Allée des Acacias, 33700 MERIGNAC



GPS – N44°50'15.43 – C0°40'59.52

Licence obligatoire (C.9 Règlements généraux)

Tir à L'arc
Passion
Partage

	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Ouverture du greffe & Inspection matériel	8h30	13h30	8h30	13h30
Entraînement à la distance	9h15	14h15	9h15	14h15
Début des tirs	9h45	14h45	9h45	14h45
Remise des prix				18h00



Rythme AB/CD, Les blasons utilisés
sont ceux définis par le règlement.



Chaussures de sports obligatoires
et tenues de club souhaitées
(C12 règlement arbitral)



Droits d'inscription

Règlement anticipé, cliquez sur le logo helloasso

	1 Départ	2 Départs	3 Départs	4 Départs
Adultes	10€	17€	23€	28€
jeunes	8€	13€	17€	20€



Règlements par CB acceptés.
Une buvette sera à votre disposition.



Par mail :
concours.samarc@gmail.com



Les arbitres :

DURAN L. (Resp le 07/11), ESTACHY C. (Resp le 08/12),
GUILLEM C., GILLOT O., LOUBOUTIN F.



Un email de confirmation vous sera envoyé.
Pour toutes modifications uniquement :
contact téléphonique 0771847890 Lionel DURAN
avant 20h00



Siège social : Domaine « La Garenne » B.P. 28
55, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33700 MERIGNAC
N° agrément : 10 33 111

FFTA
Fédération Française
de Tir à l'Arc